

Boischatel, le 14 décembre 2020

Chers concitoyens et concitoyennes,
Chers collègues du conseil municipal,

Bonsoir et bienvenue à cette séance extraordinaire du conseil portant sur le budget 2021 de la Municipalité de Boischatel.

Décembre marque la fin de l'année financière municipale, mais surtout la conclusion des travaux de planification budgétaire pour la prochaine année. L'année qui se termine a été source de tracas, de déceptions, mais aussi de questionnement et de recherche de solutions. À titre de maire, il s'agissait de mon dernier exercice budgétaire avant les élections de 2021. Je tiens personnellement à remercier monsieur Carl Michaud, directeur général, madame Sophie Antaya, directrice générale adjointe et greffière-trésorière, ainsi que monsieur Daniel Boudreault, greffier-trésorier adjoint pour leur appui et leur soutien constant. Ils ont travaillé avec acharnement et rigueur et n'ont ménagé aucun effort pour cette importante opération.

Merci également aux membres du conseil qui ont participé activement à l'analyse des prévisions budgétaires et, particulièrement, à l'élaboration du programme triennal d'immobilisations.

Finalement, un remerciement aux directeurs de service pour leur précieuse collaboration dans la préparation de ce budget. J'aimerais également souligner la rigueur avec laquelle ils en assurent le respect tout au long de l'année. Cette année a été particulièrement difficile pour l'ensemble des employés de la Municipalité. Je tiens à les remercier de leur contribution à la lutte contre la pandémie par le respect des diverses règles imposées qui venaient complexifier leur travail.

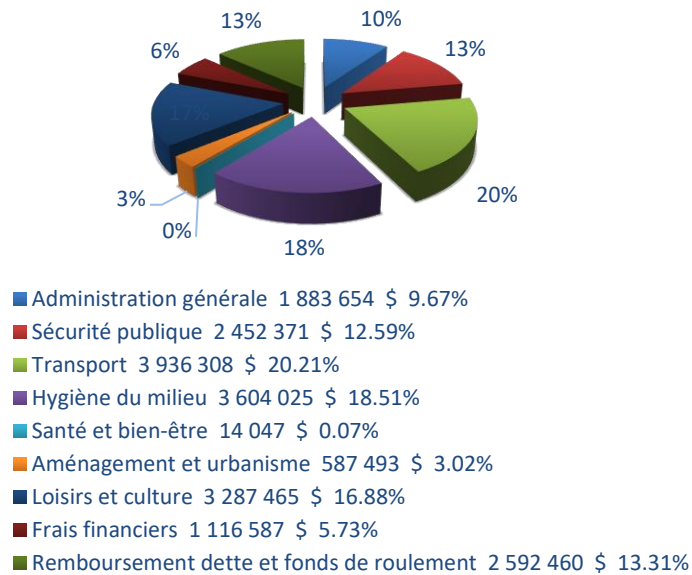
Nous vous présentons, ce soir, le budget de fonctionnement, comprenant les revenus et les dépenses annuels associés à la fourniture des services municipaux, ainsi que le programme triennal d'immobilisations qui regroupe les différents projets que la Municipalité désire effectuer sur son territoire au cours des trois prochaines années.

BUDGET 2021

1. CHARGES

Le montant des charges de fonctionnement, incluant les remboursements en capital des emprunts de la Municipalité pour l'année 2021, s'élève à 15 629 258 \$, comparativement à 15 326 364 \$ en 2020, représentant une hausse de 2 %.

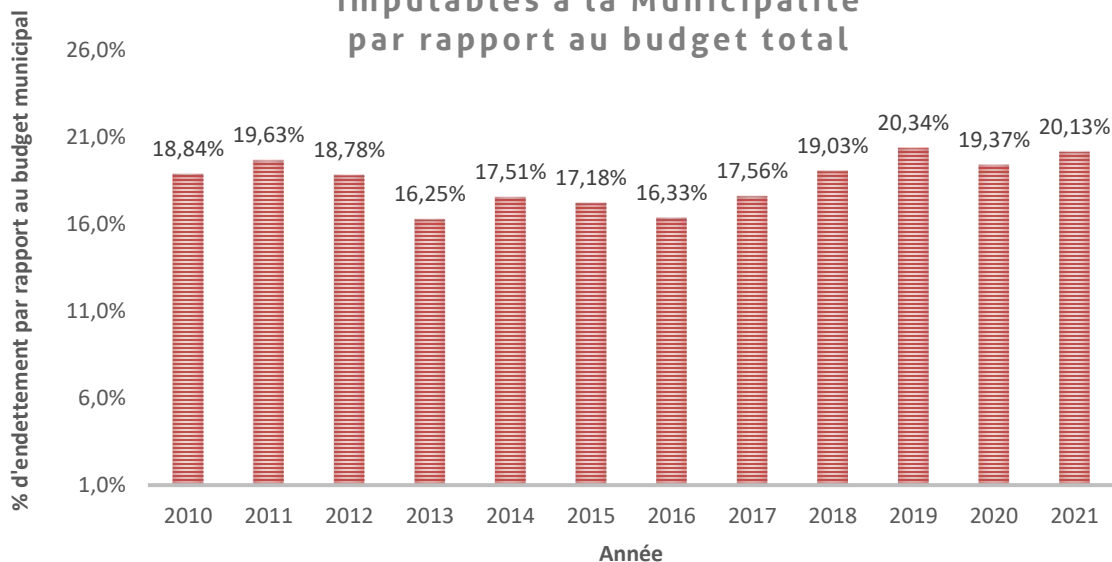
TABLEAU 1 : Charges 2021



- À l'**Administration**, le budget passe à 1 883 654 \$, soit une hausse de 6 %, due aux élections prévues en novembre prochain et à la hausse de la quote-part de la MRC.
- À la **Sécurité publique**, le budget total de 2 452 371 \$ est en hausse de 5 %. Cette augmentation s'explique, entre autres, par la hausse du coût de la Sûreté du Québec ainsi qu'à l'évaluation des heures d'intervention du Service de sécurité incendie.
- Globalement, le budget **Transport**, qui inclut la voirie, l'enlèvement de la neige, l'éclairage de rues, la signalisation et le transport en commun, connaît une baisse de 1 % pour atteindre 3 936 308 \$. Cette diminution est due, entre autres, à la baisse du prix du sel et des coûts liés au service de transport en commun.
- L'activité **Hygiène du milieu** se voit accorder un budget de 3 604 025 \$, en hausse de 4 %. Cette hausse est due, entre autres, à l'augmentation de l'amortissement pour un montant de plus de 41 500 \$ ainsi qu'aux coûts liés à l'écocentre qui a été particulièrement utilisé cette année. **Il est quand même important de préciser que les amortissements ne sont pas taxés aux citoyens.**
- Les prévisions budgétaires de l'activité **Santé et bien-être**, qui concernent le logement social, restent stables à 14 047 \$.
- Le budget de l'**Urbanisme et du développement du territoire** est établi à 587 493 \$, soit une baisse d'un peu moins de 3 000 \$ principalement attribuable à l'utilisation des plateformes numériques pour informer les citoyens.
- Le budget **Loisirs et culture** passe à 3 287 465 \$, soit une baisse de 3 %, principalement liée au fait qu'une somme avait été réservée en 2020 pour souligner le 100^e de Boischatel.

- Pour leur part, les frais de financement se situent à 1 116 587 \$, en hausse de 129 631 \$. Le remboursement de capital et d'intérêts de la dette à long terme totalise 3 321 716 \$. Il est important de noter que, malgré les importants investissements qui ont été réalisés et considérant qu'un montant de 175 881 \$ est payable par les débiteurs de la Municipalité, soit les gouvernements et la Municipalité de L'Ange-Gardien, **la portion du budget consacrée au remboursement de la dette à long terme attribuable à la population de Boischatel se situe à 20,13 %**, et ce, malgré les nombreux investissements majeurs de la Municipalité.

**TABLEAU 2 : Frais de financement et
remboursement de la dette à long terme
imputables à la Municipalité
par rapport au budget total**



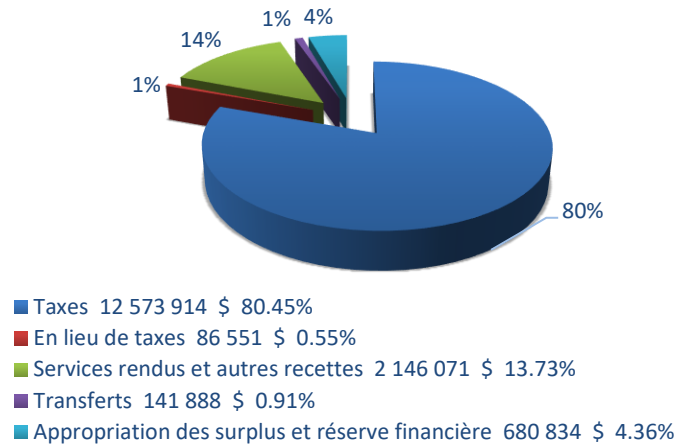
- Enfin, il est important de noter que les amortissements ne constituent pas une dépense, mais reflètent plutôt le niveau annuel de dépréciation des immobilisations réalisées par la Municipalité ou cédées par les promoteurs. Ils représentent quand même un montant de 3 845 152 \$.

2. REVENUS

Les charges d'opération seront financées par les sources de revenus suivantes :

| Sources de revenus | 2020 | 2021 | Variation |
|--|----------------------|----------------------|------------|
| Taxes et tarifications | 12 128 622 \$ | 12 573 914 \$ | 4 % |
| Gouv. Québec & Canada | 89 568 \$ | 86 551 \$ | -3 % |
| Services rendus | 2 571 719 \$ | 2 146 071 \$ | -17 % |
| Transferts conditionnels | 143 410 \$ | 141 888 \$ | -1 % |
| Appropriation de surplus | 195 420 \$ | 96 000 \$ | -51 % |
| Appropriation emprunts fermés | 197 625 \$ | 0 \$ | -100% |
| Réserve financière élections | 0 \$ | 72 000 \$ | 100% |
| Utilisation de l'aide financière gouvernementale | 0 \$ | 512 834 \$ | 100% |
| Total | 15 326 364 \$ | 15 629 258 \$ | 2 % |

TABLEAU 3 : Revenus 2021



A) Taxe foncière générale

Le taux de la taxe foncière générale est maintenu à 0,9235 \$ du 100 \$ d'évaluation. La valeur imposable est établie à plus de 1 100 M\$ pour la prochaine année.

Pour ce qui est de la catégorie des immeubles non résidentiels et industriels, le taux est également maintenu à 2,1259 \$ du 100 \$ d'évaluation.

L'objectif du conseil municipal était de geler les taxes en cette pandémie de COVID-19 afin de soutenir ses citoyens, tout en poursuivant l'amélioration des infrastructures et la poursuite des services à la population, et ce, en respect des directives de la Santé publique.

B) Tarification du réseau d'aqueduc

Pour l'année 2021, le tarif par unité de logement desservie est maintenu à 124,26 \$.

C) Tarification de la cueillette des matières résiduelles

Ce tarif est stable à 171 \$ par unité de logement.

D) Impact sur la charge fiscale moyenne

La charge fiscale totale d'une propriété unifamiliale sans services d'aqueduc et d'égouts, ayant une valeur moyenne de 335 650 \$ en 2021, sera de 3 270,73 \$ et pour les unités desservies par les réseaux municipaux, la charge fiscale pour la propriété moyenne sera de 3 394,99\$ en 2021, soit un gel du compte de taxes pour l'année 2021.

E) Modalités de paiement.

Il est convenu de maintenir le paiement du compte de taxes en quatre versements pour l'année 2021, et ce, sans intérêts.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2023

Le programme triennal d'immobilisations 2021-2023 prévoit des investissements totaux de 19 276 801 \$ (incluant les projets pouvant être subventionnés), dont 6 800 601 \$ sont prévus en cours d'année 2021. Il est important de préciser que la Municipalité espère des aides financières de plus de 60 % des dépenses présentées pour la première année du programme triennal 2021-2023.

| Description des projets | Projets Année 2021 | Projets Année 2022 | Projets Année 2023 | Total des trois années |
|---|----------------------------|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| Réfection infrastructures | 468 750 \$ | 500 000 \$ | 38 000 \$ | 1 006 750 \$ |
| Garage municipal et aménagement | 925 000 \$ | 3 800 000 \$ | - \$ | 4 725 000 \$ |
| Abri à sel (Bédard) | - \$ | 350 000 \$ | - \$ | 350 000 \$ |
| Aménagement stationnement HDV | - \$ | 100 000 \$ | 450 000 \$ | 550 000 \$ |
| Enseigne est | - \$ | 15 000 \$ | - \$ | 15 000 \$ |
| Rue des Grès | 1 600 000 \$ | - \$ | - \$ | 1 600 000 \$ |
| Rue Vézina | 700 000 \$ | - \$ | - \$ | 700 000 \$ |
| Rue Tardif-Gravel | - \$ | 1 300 000 \$ | - \$ | 1 300 000 \$ |
| Rue Dugal | 150 000 \$ | - \$ | 1 500 000 \$ | 1 650 000 \$ |
| Services rue des Opales | - \$ | 1 950 000 \$ | - \$ | 1 950 000 \$ |
| Acquisition véhicules et équipements | 901 851 \$ | 699 200 \$ | 874 000 \$ | 2 475 051 \$ |
| Parcs | 1 655 000 \$ | 350 000 \$ | - \$ | 2 005 000 \$ |
| Maison Vézina | 360 000 \$ | 250 000 \$ | - \$ | 610 000 \$ |
| Garage patinoire | - \$ | 100 000 \$ | - \$ | 100 000 \$ |
| Aménagement terrain - Aréna | 40 000 \$ | 200 000 \$ | - \$ | 240 000 \$ |
| | <u>6 800 601 \$</u> | <u>9 614 200 \$</u> | <u>2 862 000 \$</u> | <u>19 276 801 \$</u> |
| Règlement d'emprunt | 6 303 750 \$ | 9 275 000 \$ | 2 713 000 \$ | 18 291 750 \$ |
| Fonds de roulement | 331 851 \$ | 339 200 \$ | 149 000 \$ | 820 051 \$ |
| Fonds Parcs et espaces verts | 125 000 \$ | - \$ | - \$ | 125 000 \$ |
| Excédent accumulé | 40 000 \$ | - \$ | - \$ | 40 000 \$ |
| Total des trois ans | <u>6 800 601 \$</u> | <u>9 614 200 \$</u> | <u>2 862 000 \$</u> | <u>19 276 801 \$</u> |

CONCLUSION

Tout en prévoyant la réalisation des travaux d'entretien qui s'imposent, votre conseil municipal a tenu à éviter une hausse du compte de taxes en utilisant la totalité de l'aide financière octroyée par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la pandémie en 2021 pour pallier les revenus manquants.

Nous tenons à vous assurer qu'au cours de la prochaine année, nous déploierons tous les efforts requis pour un développement efficace et harmonieux du territoire de Boischatel, afin que notre municipalité continue d'être reconnue et appréciée, tant à l'interne qu'à l'externe, comme un milieu de vie exceptionnel où la qualité et l'accessibilité des services à la population constituent sa marque distinctive.

En terminant, je tiens à rappeler le travail exceptionnel de nos gestionnaires qui, malgré la pandémie, ont su contrôler les dépenses, tout en assurant la qualité des services à la population. Cette excellente gestion, nous permet donc de geler l'ensemble du compte de taxes pour l'année 2021.

Benoit Bouchard
Maire